



Cotonou, le 09 avril 2024

COMMUNIQUE RADIO

Le Chef d'Etat-major général des Forces armées béninoises communique :

Dans le cadre de la 2^{ème} vague du concours de recrutement militaire spécial sur titre pour le compte de l'année 2023, il sera procédé dans la période du vendredi 19 au dimanche 21 avril 2024 à la sélection de jeunes filles et de jeunes gens âgés de 18 à 30 ans préalablement enregistrés lors de la phase d'inscription.

Cette sélection se déroulera dans les chefs-lieux des douze (12) départements et consistera en une course à pied sur *six (06) kilomètres pour les filles et huit (08) kilomètres pour les garçons*. Le rassemblement des candidats est prévu pour 06 heures précises dans chaque département sur les points ci-après :

- Département de l'Alibori : Entrée du camp militaire de Kandi ;
- Département de l'Atacora : Agence Ecobank de Natitingou ;
- Département de l'Atlantique : Carrefour Toussaint Louverture ;
- Département du Borgou : Entrée Ouest du camp militaire Séro Kpéra de Parakou ;
- Département des Collines : Entrée du camp militaire de Dassa-Zoumè ;
- Département du Couffo : Préfecture d'Aplahoué ;
- Département de la Donga : Devanture de la Mairie de Djougou ;
- Département du Littoral : Fin pavé Fidjrossè (route des pêches) ;
- Département du Mono : Préfecture de Lokossa ;
- Département de l'Ouémé : Carrefour cinquantenaire ;
- Département du Plateau : Carrefour NOCIBE, route de Pobè ;
- Département du Zou : Carrefour Lapin (Abomey).

A cet effet, chaque candidat est tenu de se présenter en tenue de sport, muni de sa pièce d'identité. Le calendrier de passage des Communes sera affiché dans les préfectures.

Aussi, le Chef d'Etat-major général informe-t-il que, tout candidat ou individu auteur ou coauteur de tricherie de quelque nature que ce soit, pendant cette épreuve sportive, sera disqualifié et mis à la disposition du Directeur Général de la Police républicaine pour des poursuites judiciaires conformément aux textes en vigueur.



Général de Division Efficace C. A. GBAGUIDI
Chef d'Etat-major général